Le Kiosque 2010



Bulletin d'information de la commune de Mouen



Le Kiosque

Bulletin d'information de la commune de Mouen

Mairie:

644, route de Bretagne Tél.: 02 31 26 73 98

Email: mairiemouen@wanadoo.fr www.ville-mouen.fr

Directeur de publication : Annick FARCY

Imression:

Caen Repro www.caenrepro.com





Sommaire

Le mot du maire	P3
Vie municipale	
Le Conseil Municipal - Les employés Communaux	
L'état civil 2019	P 4
Budget finances	
Les finances locales	P 5-6
Aménagements et investissements	
Enfance jeunesse	
	D.O.
Groupe scolaire Pierre Herbet	
Conseil des Jeunes Citoyens	
-	
Culture loisirs	
La bibliothèque	P 12
Vie communale	P 13-14
Vie associative	
Liste des associations	P 15
ADMR	P 15
AMEP - Mieux être avec le cheval	P 16
Amuz'mouen	P 16
Bouchons d'amour	
Cyclos de l'odon - Club de l'Amitié	
FORUM	
Jumelage	
Lamido	
TC20	
UNC	
Informations sur CAEN LA MER	P 20
Environnement	
Vie pratique	
Carnet d'adresses utiles	P 26

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin municipal « Le Kiosque » par l'envoi d'articles et de photos. Vous pouvez trouver toutes les informations sur la commune sur son site :

www.ville-mouen.fr n'hésitez pas à le consulter et le mettre dans vos favoris.



Le Mot du Maire



Madame, Monsieur,

Le bulletin municipal que vous venez de recevoir marque la fin de cette mandature. Au fil des années, vous avez pu constater nos réalisations, sans augmentation du taux des impôts.

Certes, il reste beaucoup à faire, en voirie notamment : enfouissement des réseaux route de Bretagne, lotissement de la Bruyère et autres voies ; piste cyclable etc... Cette année nous avons pu réaliser une grosse opération : la rue Pierre Castel.

Nous laisserons une commune dans des conditions financières favorables pour l'avenir.

La fin de ce mandat marquera pour moi 38 années consacrées à la commune, j'avais prévenu que ce serait le dernier et je m'y tiens.

Plusieurs mandats d'adjoint, puis maire, cette mission est tellement prenante que l'on peut oublier le temps qui passe.

Expérience très enrichissante. Je l'ai accomplie avec tout l'engagement qu'elle méritait. Tout n'est pas parfait, j'en suis consciente, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles.

Je remercie les collègues qui m'ont aidée dans cette tâche ainsi que le personnel communal.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année en famille.

Ayons une pensée pour les personnes seules.

A toutes et tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Vœux de santé pour celles et ceux confrontés à la maladie.

Votre Maire, Annick FARCY

Toute la population est cordialement invitée à la cérémonie des vœux, le **samedi 11 janvier 2020** à partir de 17h30, salle polyvalente

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une Bonne Année





Le Conseil Municipal

Maire: Annick FARCY

Adjoints: Lionel TOURGIS, Jean-Marie LOYANT,

Benoît LEREVEREND

Membres: Sophie LECELLIER.

Christèle MARIE ROSALIE, Jérôme GOUET, Sophie MOREAUX, Michaël PIGEON, Delphine DUPORT, Benjamin DUVAL,

Jérôme AUDOUX, Sandrine LEROYER, Audrey SOREL.

Contact Mairie

644, Route de Bretagne 14790 MOUEN

Tél: 02 31 26 73 98 mairiemouen@wanadoo.fr Site: http://www.ville-mouen.fr/

Heures d'ouverture au public :

Mardi, Mercredi, vendredi de 10h à 12h

Mardi de 15h à 18h45 Jeudi 15h à 18h

Les Employés Communaux

SERVICE ADMINISTRATIF

Véronique PIEPLU Stéphanie PORET Valérie DORE

SERVICE TECHNIQUE ET VOIRIE

Emmanuel EYMARD Didier CATHERINE Patrice FARCY Antoine MARIE

SERVICES ECOLES-RESTAURANT SCOLAIRE-GARDERIE

Mélissa BOUVET Agnès BADIA Monique LEPEIGNE Catherine EPAIN Hélène LAMARE Sandra PANZARELLA-LECOT Colette FOFI

Fabienne HERBILLON

SERVICE BIBLIOTHEQUE

Coralie BAZIN (bibliothèque) Elphège PAPILLON (bibliothèque)

État civil

Décès

Sincères condoléances aux familles de

Odette VERROLLES	05/12/2018
Daniel DUPRÉ	31/12/2018
Geneviève SCHUTZ	03/01/2019
Marie-Françoise MARTIN (née PÉPIN)	14/02/2019
Serge LEGABLIER	10/03/2019
Danielle CAILLY (née CATHERINE)	30/06/2019
Julien DASTAIN	18/08/2019
Michel ECORCHEVILLE	06/10/2019
Joël FARCY	23/11/2019

Mariages Félicitations à

Daniel MARTINEL et Juliet EKOMA ALEX	01/03/2019
Guillaume LOYANT et Cécile MANTOUX	02/03/2019
Florent DELAREUX et Sophie BERNARD	01/06/2019
Valentin GUERIN et Morgane BOUGON	08/06/2019
Sébastien BERTHE et Charlène RICCOBONO	13/07/2019
David PÉGEAULT et Armelle HELLE	07/09/2019

Naissances

Bienvenue à

2.00	
TRÉMARÉ Malo	29/11/2018
LEANDRI Paolo	03/12/2018
VAUQUELIN Marius	09/12/2018
PORQUET Jade	19/12/2018
ZEBICHE Sohan	12/03/2019
LECUREUR MANCEL Adélaïde	28/03/2019
MOUETTE Jade	19/04/2019
CARREAU Noélie	05/05/2019
RAKOTOBEARISOA Diego	07/05/2019
DELALANDE ANNE Nathanaël	20/05/2019
D'HABIT COULOMB Mathis	31/05/2019
MADELAINE LEROUGET Cataliya	25/06/2019







ANTOINETTE Maïssane	25/07/2019
MYKHAYLYUK Anastasya	22/08/2019
STEINER AMOUSSOU-GUENOU Noah	13/09/2019
SANDUCU Luca	10/09/2019
JOURDAN Louis	05/09/2019
RUFFINATO Loucas	16/09/2019
TURAN Charles	24/09/2019
CRECIUN Oana	02/10/2019
TIFONA PUJOL Livia	05/11/2019
VANUXEM Djulyan	15/11/2019
PIERRE de la BRIÉRE Hyliana	17/11/2019





Finances Locales

Le budget primitif 2019 voté pour une somme totale de 2 916 911,00 € s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 1 631 977,00 € en fonctionnement
- 1 284 934,00 € en investissement

Les taux d'imposition inchangés depuis 2013 ont généré les ressources suivantes :

Taxe d'habitation : 8,95 % 144 300,22 €
 Foncier bâti : 26,16 % 357 987,57 €
 Foncier non bâti (agricole et privé) : 45,08 % 21 495,05 €

Seules les bases varient chaque année en fonction de l'augmentation décidée par l'Etat.

Outre les dépenses en **fonctionnement** indispensables à la vie communale et contenues, divers travaux en **investissement** ont été réalisés ou budgétés en auto financement.

Les principaux sont :

- chauffage vestiaires foot
- gymnase : éclairage et reprise toiture
- stade : cheminement, éléments sportifs, éclairage
- city park
- écoles : équipement numérique, électricité, peinture, mobilier 5° classe élémentaire, mobilier cour
- insonorisation restaurant scolaire
- accès PMR église/cimetière
- zone de services angle rues Bretagne/Castel
- · agrandissement réserve boulangerie
- · acoustique restaurant scolaire

Pas d'emprunt contracté en 2019.

Les baisses cumulées de la DGF (dotation globale de fonctionnement) de l'Etat : 166 730 € en 2013 et 86 761 € en 2019, l'inconnue de la compensation de la taxe d'habitation aux communes nous obligent à une grande prudence budgétaire.

Droits de tirage communauté urbaine : pour l'entretien ou aménagement de nos voiries, nous avons transféré à Caen la Mer les sommes suivantes :

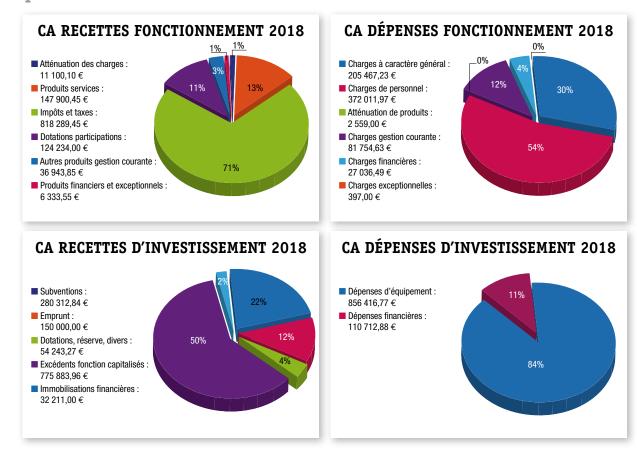
- fonctionnement : 65 000 €/an
- investissement : 55 000 €/an. A partir de janvier 2020, ce montant est porté à 70 000 €/an.

Somme augmentée par décision du conseil municipal en date du 7 octobre 2019 afin de pouvoir accélérer nos aménagements de voiries

Pour des travaux importants comme ceux de la rue P. Castel, il nous est possible d'abonder à 50 % par une participation communale, d'où la prudence de l'augmentation de ce chiffre de $70\,000\,$

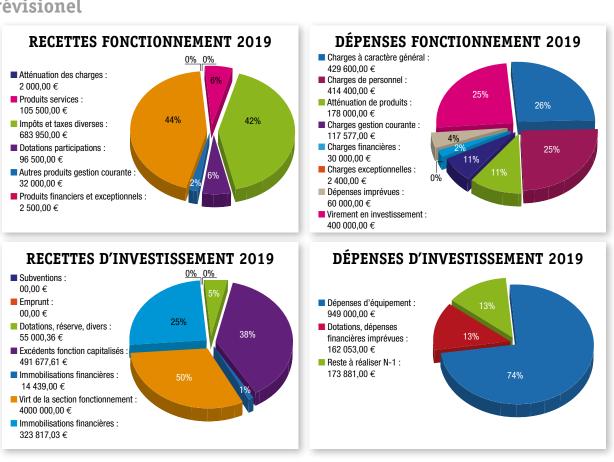
Compte administratif 2018

dépenses et recettes réalisées



Budget 2019

prévisionel



Charles THOMINE DESMAZURES

Né le 26 septembre 1798 à Caen, Charles Thomine Desmazures commence sa carrière comme juriste puis avocat au barreau de Caen. Sa curiosité naturelle et ses connaissances variées l'amènent rapidement à l'étude d'autres disciplines. Professeur d'université à Caen, il participe à la création de nombreuses sociétés savantes. En 1822, il est nommé maire de Mouen par Louis XVIII. II le reste jusqu'à sa mort en 1824, à seulement 26 ans. C'est à ce parcours et à cette immense curiosité dans tous les domaines que la commune a voulu rendre hommage en attribuant son nom à la bibliothèque. Une plaque a été dévoilée pour l'occasion par Jean-Philippe Rioult, docteur en pharmacie et membre de la Société Linnéenne de Normandie, fondée par Charles Thomine Desmazures.

City Stade Allée Stade

Décidé par le conseil municipal en 2017, le City Park est à votre disposition depuis la fin de cet été. Il est situé à proximité des terrains de foot et de tennis, à l'emplacement de l'ancien terrain de basket.

Venez nombreux l'utiliser, il permet de pratiquer tous les sports : le foot, le hand, le basket, etc...

L'installation très prochaine d'agrès de fitness complètera cet ensemble sportif.

Un nouveau chemin piétonnier qui relie la rue du Moulin à la rue du stade permet l'accès à toutes ces installations.







Inauguration de la Bibliothèque Municipale

L'inauguration de notre nouvelle bibliothèque municipale «CHARLES THOMINE DESMAZURES» s'est déroulée le 11 mai dernier. C'est en présence de Madame Sonia de la PROVÔTÉ (Sénatrice), Madame Sophie SIMONNET, Monsieur Ludwig WILLAUME (Conseillers Départementaux), Monsieur Marc POTIER (Vice-président Caen la Mer chargé de la culture) et Monsieur RIOULT (Membre de la société Linnéenne de Normandie) nombreuses personnalités politiques et culturelles du Calvados et de Caen-la-Mer, d'élus et de représentants d'associations, que Madame Annick Farcy, maire, a officiellement inauguré la bibliothèque et la salle des associations s'y adossant.

« Dans une commune comme la nôtre, une bibliothèque est la principale infrastructure culturelle, a déclaré Annick Farcy, dans son discours inaugural. Permettre l'accès à la lecture à chacun est une action citoyenne qui vise à l'autonomie et au bien-être des individus. »

La bibliothèque, une longue histoire...

Tenue par des bénévoles sous forme associative, la bibliothèque ouvre le 15 janvier 1987, dans un bureau de la mairie, avec des livres donnés par les habitants et la banque de prêt du Calvados. En 1996, elle déménage dans le grenier de la mairie, spécialement aménagé à cet effet et devient municipale. En 2004, lors de la construction des locaux scolaires, elle intègre une partie des bâtiments, pour permettre aux écoles d'y accéder en toute sécurité. En 2017, est décidé la construction d'un bâtiment neuf pour offrir enfin à cette déjà trentenaire, un emplacement définitif sur la place Jean-Cojan.

Depuis son ouverture en octobre, elle a vu sa fréquentation augmenter. Elle compte aujourd'hui 459 inscrits à qui sont proposés plus de 5 000 livres.



Zone de services rue Pierre Castel

Plate-forme aménagée pour recevoir des distributeurs automatiques et des marchands ambulants.

Elle est également équipée d'un conteneur à verres enterré. Des plantes comestibles seront en libre accès.

Les deux places de parking sont réservées uniquement aux clients.



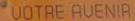
Eléments sportifs 13 764 €

Autres travaux de voiries:

Pris sur le droit de tirage de Caen la Mer en FONCTIONNEMENT : 65 000 € par an : renouvellement des plantations d'une partie de la route de Bretagne - enrobé sur trottoir rue de l'Eglise du jardin des Sens à la rue de la Bruyère - réfection abords mur du cimetière rue de l'Eglise - reprises d'enrobés virage rue des Côtelettes/rue de l'Eglise, rue du 23 rd Hussars - Réfection voirie Clos des Genets - Réfection partie de parking dégradé route de Bretagne - Mise en place de CC1 route de Bretagne suite dégradations grilles de caniveaux - Divers marquages au sol.



Caentamer S



REQUALIFICATION de la rue Pierre Castel à MOUEN

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Communauté urbaine Caen la mer 16 rue rosa Parks CS 52700 14027 Caen CEDEX 9 02 31 39 40 00

MAITRE D'ŒUVRE

Cabinet GUIMARD-PIERROT CITIS - 15 avenue de Cambridge 14200 Hérouville Saint-Clair

ENTREPRISE:

MARTRAGNY TP

8 Route de Meuvaines 14960 Saint-Côme-de-Fresné

Coordonnateur SPS:

SOCOTEC

267 Rue Marie Curie 14201 Hérouville Saint-Clair

DURÉE DES TRAVAUX :

12 semaines à partir du 28 août 2019

COÛT DE L'OPÉRATION :

418 000 € TTC

FINANCEUR:

Communauté urbaine Caen la mer dont participation communale 174 166,67 €

Travaux Caen la Mer pris sur le droit de tirage

Requalification de la rue Pierre Castel

On en parle depuis tant d'années, enfin ils sont réalisés. Contrairement au panneau mis en place en début de rue, c'est la commune qui a financé la totalité des travaux grâce au transfert à la Communauté urbaine Caen la Mer depuis 2017 de la somme de 55 000 € chaque année en INVESTISSEMENT (droit de tirage), et à la participation communale complémentaire de 174 000 €.

Les véhicules dans cette rue circulant à trop vive allure, elle a été mise en **ZONE 30**. Les voies adjacentes devenant également **ZONE 30**.

Le renouvellement de l'éclairage public a été financé par la commune : 6 570 € après déduction subvention du SDEC.



Investissements à venir en 2020

Boulangerie : agrandissement de la réserve et aménagement des combles de l'appartement.

Voirie terrains Clos du Commerce: Afin d'aménager un retournement pour les poids lourds, une parcelle a été supprimée. La voirie sera terminée après les travaux de la boulangerie et accord de Madame la Trésorière sur les modalités de paiement.



Ecole Maternelle

Depuis 2018, elle comprend 3 classes avec 79 élèves à la rentrée 2019.

Enseignantes:

- Mme Godefroy Sophie - Directrice PS/MS 28 élèves - Mme Frileux Loudière Marylène 28 élèves PS/MS - Mme Morin Solène 23 élèves GS

Atsems: Mélissa - Agnès - Claudine - Hélène et Sandra depuis la rentrée 2019



Ecole Elémentaire

Ouverture d'une 5e classe à la rentrée 2019 avec 111 élèves **Enseignants:**

- Mme Dibon Laurence Directrice 21 élèves CP/CE1 M^{me} Lavau Vadée le vendredi pour décharge direction
- Mr Colin Michaël 21 élèves CP - Mme Deshayes Amélie 22 élèves CE1/CE2 23 élèves CE2/CM1
- Mme Halouse - Mme Quesnel 24 élèves CM1/CM2
- Mme Flambard (remplaçante secteur)

Mobiliers/Travaux aux écoles :

- ENIR (école numérique) Les 5 classes de l'école élémentaire sont entièrement équipées - 2 classes en maternelle. Coût de ces équipements avec les travaux d'électricité et peinture rendus nécessaires : 34 725 €
- Nous avons également rénové en peinture les toilettes garçons élémentaire et filles maternelle : 3 056 €
- Travaux complémentaires pour le PPMS (plan de prévention de mise en sécurité) : équipement du dortoir, 1 salle restaurant et cour : 2 948 €
- Mobiliers cour école élémentaire : tables et buts = 4 787 €
- Mobilier équipement 5^e classe et divers (école élémentaire) : 7 132 €
- · Complément organigramme écoles suite aux divers travaux : 1311 €
- Insonorisation des salles du restaurant scolaire qui sera réalisée aux vacances de février : 15 303 €



Garderie

Horaires: matin à partir de 7h30 l'après-midi 16h30/18h30 Tarif: 2,25 € de l'heure fractionnable en demi-heure Personnel: Monique, Hélène et Sandra depuis la rentrée 2019



Restaurant scolaire

Deux salles de restaurant depuis la rentrée 2018 :

- · L'une accueille les enfants de la maternelle avec un seul service. Les tout-petits vont à la sieste après le déjeuner, les enfants qui ne dorment pas sont encadrés par 2 personnes. Les grandes sections de la maternelle déjeunent avec le premier service de l'élémentaire.
- La seconde salle accueille les enfants de l'élémentaires avec 2 services.

Tarif: 3.95 € pour un enfant - 3.45 € à partir de 2 enfants. Le coût comprend : la fourniture du repas, le service et l'encadrement des enfants de 11h45 à 13h20 Personnel: Catherine, Monique, Hélène, Sandra, Colette, Fabienne pour un temps total de présence par jour de : 16h30 Mélissa et Agnès : 1h30 par jour au dortoir sur le temps du restaurant scolaire.

Soit un total de 18h par jour de personnel pour le restaurant scolaire compris dans le prix du repas.

Centre aéré



Aide aux familles de 5 € par jour pour les enfants fréquentant un centre aéré journée entière le mercredi et les vacances scolaires - 2,50 € pour une demi-journée. Se renseigner en mairie pour les détails.



Relais Assistants Maternels (R.A.M.) des Rives de l'Odon

Le Relais Assistants Maternels des Rives de l'Odon est un établissement qui existe depuis mars 2007 et qui couvre les communes de Mouen, de Tourville-sur-Odon et de Verson. Son siège social se situe Rue du Château à Tourville-sur-Odon. Géré jusqu'à présent par la Mutualité Française Normandie SSAM, cette dernière a annoncé son désengagement aux élus cette année. Un nouveau gestionnaire sera sélectionné et nommé pour une reprise en 2020. Les services proposés par le Relais seront ainsi maintenus.

Le R.A.M., structure pluridisciplinaire, accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil sur le territoire, plus spécialisée dans l'accueil individuel, elle informe aussi bien sur les droits et obligations du particulier employeur que ceux de l'assistant maternel.

En outre, la démarche volontaire des assistants maternels du secteur à communiquer leurs disponibilités au R.A.M. permet une mise en relation plus précise avec les familles dont les recherches sont hétéroclites.

Ayant pour mission également de soutenir la professionnalisation des assistants maternels, le Relais propose diverses actions : matinées d'éveil, soirées-débats, conférences animées par la responsable du R.A.M. avec, parfois, des intervenants. Ces dernières sont aussi, en partie, à destination des parents employeurs. Les matinées d'éveil s'adressent pareillement aux enfants (accompagnés) dans une autre démarche, celle du plaisir, de la découverte, de la curiosité tout en respectant leurs besoins, leurs rythmes...



L'année 2019 se place sous le signe du « prendre soin de soi » afin de prendre soin des autres. Une initiation à la sophrologie s'est déroulée en mars dernier à l'attention des assistants maternels. Les plus petits se sont essayés au yoga lors des matinées d'éveil. Le projet « prendre soin de soi » devrait continuer en 2020...

L'un des projets qui a vu également le jour cette année, c'est la création d'un CD avec des comptines chantées et apprises lors des matinées d'éveil. Cette création ravie petits et grands aussi bien à domicile et qu'en voiture depuis ! Une nouveauté depuis la rentrée : des ateliers en lien avec les arts du cirque qui semblent avoir été approuvés par le publique.

Enfin, des partenariats sont toujours d'actualité année après année : bibliothèques, écoles, Centre de Loisirs, R.A.M. voisins (Jeux Inter-R.A.M.), des sorties sont proposées : plage, Colline aux Oiseaux. Une nouveauté en 2019 : cueillette des Fraises à Cagny et un temps fort : le Zoo de Champrépus en juin.

INFORMATIONS

Relais Assistants Maternels des Rives de l'Odon Animatrice: Hélène DELAUNEY-MARY,

éducatrice de jeunes enfants

Rue du Château - 14210 Tourville-sur-Odon

Téléphone : 02 31 77 18 97

Courriel: ram.rivesdelodon@mfn-ssam.fr

- sans rendez-vous, le mardi de 13h30 à 16h,
- sur rendez-vous, le jeudi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 16h.

Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30 (changement d'horaires possible en fonction des activités) sur inscription

- mardi à Mouen garderie périscolaire des grands (derrière la salle polyvalente)
- jeudi à Verson salle des Ancien Combattants (rue du Général LECLERC)
- vendredi à Tourville-sur-Odon Salle de Réunion Communale

FINANCEMENT

Les municipalités de Mouen, de Tourville-sur-Odon et de Verson ; la C.A.F. du Calvados ; le Conseil Départemental du Calvados ; la M.S.A. et la Mutualité Française Normandie.



Voilà un peu plus d'un an maintenant était créé, le premier Conseil des Jeunes Citoyens de Mouen. Composé de jeunes âgés de 9 à 14 ans désireux de participer à la vie de la commune, il permet également de représenter les jeunes au sein de la municipalité.

Le conseil élabore des projets à destination des jeunes et œuvre au bien-être collectif dans des domaines tels que : la culture, la solidarité et le civisme.

Ainsi, les premiers conseillers au nombre de 10 (écoliers et collégiens) ont fait leurs premiers pas vers la citoyenneté. Mission non des moindres qu'ils ont réussie haut la main tout au long de leur mandat!!



Fraîchement nommés, nos jeunes conseillers ont commencé leur mandat en faisant preuve de créativité en confectionnant leur propre logo avec lequel des badges ont pu être fabriqués

Ils se sont également investis au côté de M^{me} Le Maire durant les diverses commémorations (11 novembre, 8 mai et 6 juin) et ont partagé ce moment avec leurs camarades de classe grâce à l'investissement de l'enseignante de CM1-CM2, M^{me} Quesnel.

Durant la période des fêtes de fin d'année, en tant que représentants des jeunes de la commune, certains d'entre eux ont accompagné les bénévoles, les membres du CCAS et les élus lors de la remise des colis de Noël pour les aînés. Cette distribution a eu lieu le 7 décembre 2018 et ce moment intergénérationnel a été apprécié de tous.



Toujours dans un souci de solidarité, nos citoyens en herbe ont organisé une collecte de

jouets, lors du noël de la commune du 15 décembre. Ils ont souhaité remettre ces dons à l'AAPI (association d'aide aux personnes isolées de Caen) ce qui a été fait le 12 janvier.

Présents lors des Vœux de la commune, leur investissement a été récompensé et les membres de CJC se sont vus offrir des places, pour le match de football Caen-Nantes, par Sophie Simonnet et Ludwig Willaume, conseillers départementaux.

Leur investissement dans la cause environnementale s'est traduit par une action de nettoyage de la commune menée le 18 mai 2019.

Une vingtaine de Mouennais ont parcouru quelques-unes des rues du village pour ramasser les déchets abandonnés ainsi c'est une vingtaine de kilos qui ont été collectés.



En juin, c'est le jumelage Mouen Retzstadt Mondrainville qui était à l'honneur avec la visite de nos homologues germaniques. Nos jeunes présents lors de leur arrivée avaient confectionné une banderole et ont prononcé un mot d'accueil en allemand pour leur souhaiter la bienvenue ; à nouveau, leur enthousiasme a été apprécié par l'ensemble des participants!



Toujours dans une démarche éco-citoyenne, le but était de fabriquer cette boîte en grande partie avec des matériaux de récupération. Elle sera très prochainement installée et inaugurée rue Pierre Castel.



Pour conclure cette belle année, la municipalité leur a offert une visite de la Mairie de Caen sur le thème de la citoyenneté suivie d'un goûter au musée de la Nature.



Le mercredi 18 septembre 2019 après des vacances bien méritées, le CJC a fait sa rentrée en accueillant de nouveaux jeunes conseillers, il sera pour l'année 2019-2020 composé de 13 jeunes : Elisa Leplanquais, Jules Madeleine, Calie Auvray, Lisa Dennebouy, Lucas Thomas, Margaux Berthe, Noé Lebourgeois et Rose De Jaegher ; ceux-ci rejoignent Bastien Thomas, Eléonore Dunand, Lilou Cocherel, Marceau Gohin et Yohann Guenver, conseillers l'année dernière.



Le 27 novembre, le CJC s'est rendu à Paris avec les membres du Conseil Municipal des Jeunes de Tourville sur Odon pour visiter le Sénat et le musée Grévin. Cette nouvelle équipe met en place de nouveaux projets et continue ceux amorcés par leurs prédécesseurs notamment l'organisation d'une action pour le Téléthon le weekend des 7 et 8 décembre dernier



La nouvelle console Nintendo avec Jeanne et Lisa.

Informations diverses:

Depuis cette année, une nouvelle version de la boite numérique est à votre disposition, accessible où que vous soyez et à tout instant sur vos ordinateurs, tablettes et smartphones. Pour bénéficier de ces services, il vous suffit d'être inscrit à la bibliothèque et de remplir le formulaire d'adhésion sur le site : http://laboitenumerique.bibliondemand.com.

Les jeux vidéo sont arrivés à la bibliothèque! Ils arrivent petit à petit et ne sont pas empruntables chez vous, mais vous pouvez y jouer sur place aux heures autorisées. N'hésitez pas à venir découvrir la Switch!

Grâce au partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, nous bénéficions d'un catalogue très riche, que vous pouvez consultez de chez vous via Internet (bibliotheque.calvados.fr). N'hésitez pas à nous faire part de vos envies de lecture.

La bibliothèque de Mouen débute un partenariat avec les bibliothèques de Caen-la-Mer, ainsi vous pouvez voir la page consacrée à notre bibliothèque, y consulter notre catalogue en ligne sur la page de la Bibliothèque de Mouen (bibliothèques.caenlamer.fr).

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter sur internet les documents de la bibliothèque, et y mettre des commentaires. Sur votre compte, vous avez accès à vos documents : date d'emprunt, possibilité de prolongation (avant le dépassement de la date) et en réserver de nouveaux !

Nous proposons toujours aux personnes qui ne peuvent se déplacer à la bibliothèque pour raisons de santé de leur apporter des livres à domicile.

Avec tout ce programme, heureusement que nous pouvons compter sur nos bénévoles. L'équipe est désormais composée de 5 personnes : Maurice, Sandrine, et Marie-Laure arrivée dernièrement, tous les trois bénévoles et Coralie et Elphège, agents du patrimoine.

Nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux les mercredi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30, les mercredi et samedi de 10h30 à 12h30 et le mardi de 15h30 à 19h.



Bibliothèque







Pour la bibliothèque municipale, le programme de l'année 2019 fut dense.

A l'occasion du 100ème anniversaire de la fin de la 1ère Guerre Mondiale, vous avez pu voir à la bibliothèque une exposition très intéressante, sous forme d'abécédaire, réalisée par les élèves de la classe de CM1-CM2 de Mme Quesnel. Cette forme originale, son équilibre entre le texte et les images ont beaucoup plu aux visiteurs de la bibliothèque. Pour l'inauguration officielle de la bibliothèque

Charles Thomine Desmazures, nous avons concocté un petit programme d'animations tout au long du mois de mai.

Nous avons accueilli une très belle exposition de photographies en noir et blanc de J.P. Olive intitulée « Lectures : images d'une belle amitié » qui montrait avec humour et gravité différents lieux et différentes situations de lectures à travers les années et les pays, exposition prêtée par la Bibliothèque du Calvados.

Coralie avait également réalisé une petite exposition retraçant la vie de Charles Thomine Desmazures qui a donné son nom à notre bibliothèque.

« Opération Portes Ouvertes » le jour de l'inauguration, et concerts donnés par les élèves de l'école de musique LAMIDO. L'assistance a beaucoup apprécié ces musiques entraînantes.

L'après-midi, en raison des chemins détrempés, la balade contée s'est transformée en spectacle à la salle polyvalente avec le conteur historien Ariégrois Olivier de Robert. Il a savamment revisité pour les adultes le Petit Chaperon rouge, un conte du Sud de la France, un fait divers Pyrénéens parlant d'ours... mais les plus jeunes y ont trouvé leur compte. Ce spectacle a été organisé en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados dans

le cadre de son festival de contes « Ma Parole! ». Samedi 25 mai, trois animateurs de l'association Amuz'Mouen ont organisé une matinée « Jeux de société », sur le thème des contes. Ils avaient également apporté avec eux leurs jeux en bois. Les jeux de société étaient issus d'une malle « contes et jeux » prêtée par la Bibliothèque départementale. Une douzaine de personne ont partagé ce moment ludique, convivial et intergénérationnel.

Le mardi 28 mai après l'école, l'autre partie de cette malle « contes et jeux » a été utilisée pour une « Heure du conte » à travers le monde, avec 7 enfants et 3 parents très attentifs.

Le matin du 11 juillet, dans le cadre de « Partir en livre », la grande fête du livre jeunesse du Ministère de la Culture, une autre Heure du conte a été proposé sur le thème de la savane, suivie d'un atelier « Papertoys ». Les enfants présents ont pu repartir avec des goodies Titeuf fournis par le Ministère.

Comme tous les ans, nous étions présents au forum des associations qui avait lieu à Tourville-sur-Odon cette année. Ce fut l'occasion d'y présenter la bibliothèque et l'ensemble de ses services.

Les classes des écoles de Mouen viennent régulièrement à la bibliothèque pour découvrir les livres qu'elle propose en lien avec leurs thèmes de travail.

Les assistantes maternelles et les très jeunes enfants ont également profité de la bibliothèque une fois par mois. On n'est jamais trop petit pour lire! Samedi 23 novembre de 10h30 à 12h, un atelier bricolage de Noël a été organisé par Coralie et Sandrine. Chaque participant est reparti chez lui avec ses créations.



Départ à la retraite de Claudine LEGOUBIN au 1er Août 2019

Ce 12 novembre, autour du verre de l'amitié, nous avons fêté le départ en retraite de Claudine, entourée de ses enfants, petits-enfants, ses collègues : Monique, Catherine, Mélissa, Véronique, Stéphanie: des enseignantes avec lesquelles elle a travaillé à l'école maternelle: Mesdames Frileux Loudière, Morin et Grassi ainsi que de Madame Dibon de l'école élémentaire. Monsieur Ogier maire jusqu'en 2014 était également présent. Claudine est entrée à la commune le 1er septembre 1996 en qualité de CES (contrat emploi solidarité), puis 1 an plus tard comme CEC (contrat emploi consolidé) et embauchée définitivement par la suite.

Elle a travaillé à l'école maternelle, garderie et restaurant scolaire. Agent assidue, sérieuse dans son travail, toujours prête à rendre service.

Service qu'elle a su rendre à la collectivité en remplacant ponctuellement une collèque absente au restaurant scolaire, et ce, pendant plusieurs mois, en laissant son travail plus paisible en classe. Grand merci à vous Claudine et bonne retraite bien méritée.

> Le Maire Annick FARCY

Le 15 décembre 2018 le Père Noël est arrivé en calèche sous la pluie. Il s'est bien vite mis à l'abri dans l'entrée de notre toute nouvelle bibliothèque pour y accueillir les enfants de la commune. Après un petit tour en calèche pour les plus jeunes dans les rues du village, petits et grands ont pu se réchauffer autour d'un bon goûter servi par les membres du conseil municipal. Au cours de l'après-midi, une collecte de jouets par les jeunes du CJC a connu un vif succès. Tous les jouets reçus ont ensuite été remis à une association caritative.

Un grand merci au Père Noël pour sa participation et aux cochers de la calèche qui ont dû affronter des conditions météos difficiles.

Vœux du Maire

Samedi 12 janvier, une centaine de Mouennais se sont rassemblés pour assister à la cérémonie des vœux de Madame le maire, Annick FARCY, entouré des membres du Conseil Municipal et du Conseil des Jeunes Citoyens. Ouverte à l'ensemble de la population, la cérémonie des vœux s'est déroulée en présence de Madame Sophie SIMONNET et Monsieur Ludwig WILLAUME, Conseillers Départementaux.



Repas des Ainés

Le 20 janvier avait lieu le traditionnel repas des ainés de la commune. Cette manifestation conviviale est organisée par le CCAS, la bonne humeur était de mise pour ce repas une nouvelle fois animé par le duo CO & CO. Pour cette nouvelle année, ce repas aura lieu le 19 ianvier 2020 dans la salle polyvalente.





Mouen en fête

Au programme cette année, sortie vélo familiale le matin avec la participation des Cyclos de l'Odon. L'après-midi Monsieur Plu entrainait un groupe de marcheur, sous un très chaud soleil dans la campagne mouennaise pendant qu'un spectacle de magie était proposé dans la salle polyvalente. Les membres du club de l'amitié s'étaient regroupés pour partager jeux de cartes et dominos alors que petits et grands se retrouvèrent autour des jeux mis à disposition par Amuz'Mouen. La structure gonflable attirait les plus jeunes. Tout ce petit monde a pu ensuite se rassasier et se désaltérer autour du traditionnel goûter offert par la municipalité. La soirée débuta par l'apéritif servi en extérieur, suivie du pique-nique sous les grands arbres derrière le gymnase, et animée par l'orchestre Cocktail Passion. Le grand feu de la Saint Jean et sa farandole clôturèrent cette chaude journée d'été et d'amitié.





Fête des Voisins

Et voilà, encore un dimanche bon enfant entre voisins du bas du Val Fiquet.

L'entraide pour préparer, les franches rigolades à table, la présence des petits enfants, tout cet ensemble crée une ambiance vraiment sympa autour du barbecue. De plus, le gâteau fait maison par une des participantes ferait pâlir «le meilleur pâtissier». Bref que du bonheur en cette journée.

Vivement l'année prochaine!



Une trentaine de voisins ont fait connaissance dans le nouveau lotissement « le Castellois » en partageant un apéritif.



Hommage aux vétérans britanniques

Le jeudi 20 juin, The Rifles and Light Infantry association Normandy tour a rendu hommage aux soldats britanniques morts lors des combats à Mouen et dans ses environs, durant les derniers jours de juin 1944.

La commémoration, qui a suivi le protocole d'une cérémonie traditionnelle britannique, s'est déroulée en présence de deux vétérans, Jack INGLETON, 99 ans, et George CANTELLO, 94 ans. Ils étaient accompagnés d'une cinquantaine de personnes, membres des familles des soldats engagés dans cette bataille.

Tous les participants se sont retrouvés dans la salle de réunions pour partager « a tea or a coffee ». Les britanniques ont remercié la municipalité pour leur accueil chaleureux et amicale à chaque visite.



Fête de la Musique

Cette année le beau temps était là pour célébrer le solstice d'été et surtout la deuxième édition de la fête de la musique mouennaise. C'est sur la place Cojan que cela s'est passé. Les présents ont entendu trois guitares, une basse, une batterie, un harmonica, une trompette, et une chanteuse qui avaient décidé qu'il n'y avait pas de raison que la fête de la musique n'ait pas

lieu à Mouen. C'est bien dans cet esprit de spontanéité, voire de presque improvisation que la troupe s'est installée vers 20h30 avec tout son matériel. Cet orchestre aux accents très rock cet année, a interprété les titres de Lady Gaga, Imagine Dragons, Moriarty, the White Stripes et Bon Jovi. Les décibelles de si belles notes ont résonné sur la place qui a pris les accents d'un apéro du soir, celui où l'on retrouve les amis, les voisins, ceux qui ont le sourire détendu. Malgré la trentaine de chaises qui avaient été installées, il y avait sans doute encore plus de monde debout qu'assis, c'est dire le succès de ces initiatives simples et gratuites, qu'on pourrait même qualifier de nécessaires! Certains avaient été prévenus, d'autres attirés par les lignes musicales sont sortis de chez eux et sont venu écouter. Certains de ceux-là ont même dansé, on les a vu! Et comme l'année précédente, quelques verres furent remplis, puis vidés, etc...

Mouennais, mouennaises, vous avez sans doute des talents de musiciens, alors en 2020 faites en autant, et regroupez-vous, sans chichis, sur la place du village pour partager quelques notes : en plus ça tombera un dimanche !



Agility au profit du Telethon

Samedi 9 novembre.

Comme chaque année, nous accueillons l'association «Le Tronquay, Education et sport canin» pour un concours d'agility au profit du Téléthon.

L'agility, une complicité entre le maître et son chien ou l'animal doit exécuter un parcours d'obstacle mis en place par un juge de la Centrale Canine sur les directives de son maître.

L'agility, une discipline ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, valide ou moins valide, pourvu que l'envie du jeu soit là.

L'agility, l'amour de se confronter entre passionnés du chien, dans une grande convivialité. Ce samedi, ce sont 47 chiens qui ont participé, qui auront permis de collecter 1026 € remis immédiatement à la responsable du Téléthon de Verson.

ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

Présidente : Carole HAMON - Tél. : 02 31 26 58 53

SSIAD

(Service de Soins Infirmiers A Domicile) 20, Rue de la Cabottière - 14210 EVRECY

Tél.: 02 31 80 47 21

Mieux-Être Avec le Cheval

Présidente : Patricia CRETIN-Le CREURER

Tél.: 07 62 39 04 57

AMEP

(Association Mouen Enfants Parents)

amep14@gmail.com

Boite aux lettres place Pierre HERBET

Président : Maxime ELIE - Tél. : 06 95 16 03 21

AMUZ'MOUEN

amuzmouen@gmail.com

Blog: http://amuzmouen.eklablog.fr/

Président : Alain LESTEVEN - Tél. : 07 60 55 53 13

LES BOUCHONS D'AMOUR CALVADOS

http://bouchons14.free.fr http://bouchons14.unblog.fr

Correspondants sur Mouen : N. et J.C. MAYE

424, route de Bretagne à MOUEN

Tél.: 06 80 51 02 84

CLUB DE L'AMITIE

DES AINES RURAUX

Présidente : Françoise GRAILLE

CYCLOS DE L'ODON

Alain COURTEILLE - Tél. : 02 31 08 05 58

FORUM (FOyer RUral de Mouen)

BADMINTON

Président : Jean-Pierre SAUVEGRAIN

Tél.: 02 31 26 06 69

VOLLEY-BALL

François BOITTIN - Tél. : 02 31 26 63 83

• FORT C' MOUEN RUNNERS

Mélaine GOHIN - Tél. : 06 75 95 82 01

ART FLORAL

Monique LOYANT - Tél.: 02 31 26 75 04

JUMELAGE

MOUEN-RETZSTADT-MONDRAINVILLE

Présidente : Nelly BIGOT - Tél. : 02 31 80 69 01

Football Club MOUEN

Président : Simon BIGARE - Tél. : 06 88 57 06 16

LAMIDO école de musique intercommunale

Président : François LESAUNIER

Directeur de LAMIDO : Fabrice LECONTE

Tél.: 06 76 90 57 51 • lamido.directeur@yahoo.fr

Site: www.lamido.fr

TENNIS CLUB

ORNE ET ODON - TC20

Président : Michel DELAUNAY - Tél. : 06 67 05 14 75

UNC ANCIENS COMBATTANTS

Président : Lionel TOURGIS Tél. : 06 08 94 62 78

ADMR du Grand Odon

L'Association du Service à Domicile



Vous êtes retraité, vous avez des difficultés physiques, vous êtes isolé, vous êtes active et débordée, l'un des votre est malade. L'A.D.M.R. vous simplifie la vie quotidienne et vous propose ses

L'A.D.M.R. vous simplifie la vie quotidienne et vous propose se services «Maison».

- Un coup de main pour le ménage et l'entretien du linge.
- Préparer les repas, faire les courses.
- Garder les enfants, la journée, le soir, le mercredi.
- · Le portage de repas
- Les soins d'hygiène à la maison.
- Jardinage et petits travaux extérieurs
- Téléassistance

L'ADMR S'OCCUPE DE TOUTES

LES FORMALITES ADMINISTRATIVES

Vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées.

N'hésitez pas à nous contacter :

70, allée Jacques Prévert (Ancienne gare) - VERSON

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Fermeture jeudi après-midi

Tél.: 02 31 26 58 53 ou 09 67 83 93 20

Mail: verson@fede14.admr.org

Président : Hamon Carole















Association Mouen Enfants Parents

L'AMEP, c'est l'Association des parents d'élèves de l'école de Mouen. Elle œuvre toute l'année pour développer des actions et soutenir ainsi la vie de l'école.

Vide-greniers, bourse aux jouets, vente de pains au chocolat rythment la vie de ce collectif de parents. Pour l'année 2018 -2019, c'est 4000 € qui ont été versés à l'école. Cette somme a contribué au financement de différents projets, tels que la visite des marais du Cotentin, du musée de Normandie ou encore une promenade en forêt.

Les parents s'investissent également dans l'organisation de temps forts pour les enfants. Noël est l'occasion d'une distribution de cadeaux par le Père-Noël. Vêtus de leurs plus beaux costumes, les enfants ont défilé dans les rues avant de brûler le bonhomme carnaval au mois d'avril. Et la kermesse a clôturé joyeusement la fin de l'année scolaire.

L'AMEP accueille un nouveau président depuis la rentrée, Maxime ELIE. Bien entouré par une équipe de parents dynamiques et volontaires, cela permet à l'association de poursuivre ses ambitions et mener à bien ses projets. Car l'AMEP est aussi une occasion de créer du lien entre les parents. Alors, si vous souhaitez vous investir avec eux, **n'hésitez pas à les contacter via ce mail**: amep14@gmail.com. Vous pouvez aussi suivre leur actualité sur leur page facebook.

Association Mieux-Être Avec le Cheval

Propose des séances de thérapie avec le cheval (le plus souvent connu sous le terme d'équithérapie) pour tous et tous les âges. Elle accompagne enfants, adolescents, adultes et séniors qui présentent des difficultés de vie qu'elles soient physiques ou psychologiques par une approche relationnelle et adaptée du cheval/poney. Les séances sont menées par une infirmière formée à la thérapie avec le cheval.

L'association propose aussi des ateliers de groupe pour favoriser le bien-être général par une meilleure reconnaissance et gestion des émotions, ressentis et par une mobilisation douce de l'ensemble du corps. Ces séances sont accessibles aux enfants, adolescents, parents qui recherchent un équilibre relationnel et émotionnel ou tout simplement trouver un lieu de détente. Les séniors peuvent aussi bénéficier de ces ateliers.

La connaissance des chevaux et de l'équitation ne sont pas nécessaire, l'approche s'oriente vers la relation à l'animal et les bienfaits qu'il procure. Un mise à cheval n'est pas exclu mais sera toujours dans une recherche de mieux-être et d'apaisement.

Pour plus d'information n'hésitez à contacter Patricia CRETIN-Le CREURER au 07 62 39 04 57 ou à Asso.mieuxetre.cheval@gmail.com





Amuz'Mouen...

Amuz Mouen est une association consacrée aux jeux de société dit « modernes ».

Notre but est de faire se rencontrer des gens, initiés ou non, et de partager ensemble un temps de jeu avec un seul leitmotiv : « Convivialité et bonne humeur ! »

Notre association compte près de 40 membres et ce sont entre 10 et 15 d'entre eux qui viennent tous les vendredis soirs de 20h30 à 1h du matin pour jouer à différents types de jeux.

Au programme : jeu de plateaux, de ressources, d'adresse, de lettres, d'ambiance... Il y en a pour tous les goûts et vous trouverez forcément un jeu qui vous correspond parmi les 200 jeux dont nous disposons!

Ce fond de jeu est enrichi grâce aux cotisations de nos adhérents (nous faisons l'acquisition d'une quinzaine de nouveaux jeux tous les ans) et reste empruntable gratuitement à une condition : être membre de l'association.

Nous possédons également des jeux en bois au

format géant que nous utilisons principalement pour nos animations extérieures. Cette année la fête communale de Mouen et la Nuit du jeu à Caen ont été nos principaux rendez-vous.

Et pour la 4ème année consécutive nous avons organisé une grande soirée gratuite et ouverte à tous le 30 novembre dernier. La prochaine édition est déjà programmée : réservez votre 5 décembre 2020...

Alors si nous avons éveillé votre curiosité, venez nous rendre visite! La première soirée de découverte vous est offerte, la cotisation annuelle s'élevant ensuite à 20€ pour le foyer. Vous avez également la possibilité de régler à la séance 2€ par personne.

Le vendredi à 20h30 Salles des associations de Mouen (à côté de la bibliothèque)

Pour plus d'informations :

amuzmouen@gmail.com

ou https://www.facebook.com/Amuzmouen



Site internet: bouchons14.free.fr

Page Facebook: Bouge tes bouchons du Calvados!

Courriel: bouchons 14@free.fr

Toujours le même succès pour cette opération qui va doucement vers ses 20 ans d'existence! Comme chaque année, nous vous rappelons que seuls les BOUCHONS en PLASTIQUE de BOISSONS (eau, lait, sodas, jus de fruits, et compotes) sont récoltés, les autres étant malheureusement inutilisables par l'usine de recyclage qui les transforme en palettes de transport. La tonne est de bouchons vaut 300 €, somme qui est intégralement utilisée pour aider les personnes en situation de handicap à s'équiper en matériel. Notre fonctionnement passe donc par la débrouille, le système D (et on s'y connait !) mais aussi grâce à du mécénat comme l'ont effectuées les écoles de Cormelles le Royal et les élèves qui ont courus au profit de l'association à hauteur de 2050 €!

Coté chiffres, ce sont 3 camions qui ont été remplis pour un total de 32 tonnes 820 kilos ce qui porte le total à 994 tonnes 360 kilos en 93 camions depuis avril 2001! En 2020, le 04 mars prochain, nous passerons alors les 1000 tonnes récoltées sur le département. Question finances, ce sont 183 280 € qui ont été récoltés pour 54 aides à hauteur de 90 500 €, par exemple du matériel pour une personne mal voyante (photo) et une mallette pédagogique. Pour rappel, le delta est réparti sur d'autres départements pour un souci de solidarité et d'équité entre tous.

Vous pouvez également nous aider à nous développer en vous faisant connaître pour aller chercher des récoltes dans le département et les déposer ensuite à Hérouville Saint Clair (quand vous le souhaitez), en mettant en place pourquoi pas un moment de tri des bouchons dans la commune, en nous indiquant un recycleur qui serait intéressé par nos « mauvais » bouchons, en nous redonnant du matériel ferreux, la revente de ce matériau servant à payer le « goûter » des bénévoles et les pots lors des chargements etc... chacun peut avoir un rôle à jouer dans l'opération, à hauteur de ses possibilités, souhaits, disponibilité...

Simple, accessible à toutes et tous, généreuse, altruiste, ludique et utile. l'association Bouchons d'Amour et sa déclinaison dans le Calvados avec Bouge tes Bouchons du Calvados, vous remercie encore une fois de votre participation! Tout renseignement peut être demandé auprès de Nicole et Jean-Claude MAYE, au 424 route de Bretagne (02.31.26.75.95 ou 06.19.04.45.68). Au plaisir de recevoir votre récolte : eau, lait, sodas, jus de fruits et compote!

> Christophe TESSIER Responsable départemental depuis 2001 07 67 25 95 17



Les Cyclos de l'Odon

À vélo tout est plus beau!

Activité incontournable aujourd'hui, le vélo regroupe tous les avantages d'une activité sportive douce et accessible, et vous offre en plus le plaisir de la découverte, l'évasion et le partage de bons moments entre amis ou en famille. Notre club, affilié à la Fédération française de cyclotourisme, vous accueille pour vous faire découvrir une palette d'activités riche et variée, sans compétition et en toute convivialité! Plus qu'un sport, la randonnée à vélo est un art de vivre !

Des sorties sur vélos de « course », donc un peu sportives, idéales pour entretenir sa forme, sont organisées toute l'année les mercredis et samedis après-midi. Afin que chacun puisse rouler selon ses capacités, des groupes de niveau ont été constitués, toujours dans une atmosphère de balade, donc sans aucun esprit de compétition.

D'autres randonnées « moins rapides » ont lieu plusieurs fois dans l'année. Elles privilégient encore davantage la convivialité, le tourisme et la culture tout en sillonnant notre belle Normandie. De nombreuses randonnées de ce type sont également organisées par notre Fédération en France et, même, à l'étranger.

Enfin, nous organisons régulièrement, à la belle saison, des sorties découvertes tous publics privilégiant la balade et le sport-santé d'une durée de deux heures environ. Elles ont lieu le samedi matin, une fois par mois, et sont annoncées dans Ouest-France.

Dans toutes ces sorties sont acceptés tous types de bicyclettes, y compris les vélos à assistance électrique (VAE).

Rejoignez-nous et bénéficiez de 3 sorties d'essai consécutives pour tester l'ambiance du club!

Contact club: 06 83 73 74 88

Apercu de nos activités sur notre site internet : http://lescyclosdelodon.monsite-orange.fr

Club de l'Amitié





Comité de Jumelage

Séjour de nos convives :

Ce sont 56 amis de Retzstadt qui venaient nous rendre visite en cette fin Juin 2019. Arrivés Mercredi 19 Juin vers 19h, ils étaient recus à la toute nouvelle salle des Associations de Mouen, en présence du Conseil Municipal des Jeunes de Mouen. Et ces derniers ont fait le « buzz » auprès de nos amis, en leur confectionnant une banderole de bienvenue (rédigée en allemand s'il vous plait!) et en s'exprimant dans leur langue. Autour du verre de l'amitié, les échanges allaient déjà bon train : chacun prenant plaisir à se retrouver ou à se découvrir. Le Jeudi 20 juin nous conduisait à VEULLES LES ROSES, en Seine-Maritime, à la découverte d'un des plus beaux villages de France, traversé par la Veulles : le plus petit fleuve de France.

Après un copieux repas partagé au restaurant de la plage, d'aucuns découvraient Veulles les Roses par une visite guidée, d'autres flânaient le long des ruelles du bord du fleuve, d'autres encore préféraient le bord de mer pour y jouer avec les vagues.

Le vendredi 21, nous nous rendions en soirée, à Mondrainville, pour la fête de la musique où quelques-uns de nos amis allemands, musiciens, nous faisaient partager des chants populaires bavarois.

Samedi 22 juin, en matinée, les jeunes du jumelage se retrouvaient à ISATIX à Mondeville pour s'exercer à l'escalade. Moment sportif, fort apprécié par chacune et chacun.

A 19h30, après la messe, célébrée à Mondrainville, nous avions rendez-vous à la salle de MOUEN, pour l'apéritif, offert par la Municipalité.

Notre traditionnelle soirée de l'Amitié s'y est poursuivie, comme il se doit, autour d'un riche buffet, en musique, avec toujours autant de convivialité.

Tristes de nous guitter le Dimanche matin, nous serons heureux de nous retrouver en Mai 2020, à Retzstadt, pour fêter le 30ème anniversaire de notre jumelage.

Soirée festive :

Comme c'est devenu une habitude, le Comité de Jumelage organisait le Samedi 23 février 2019, une soirée dansante autour d'un poulet basquaise, où plus d'une centaine de convives étaient présents.

Retenez d'ores et déjà la prochaine date : le Samedi 29 Février 2020 à la salle de MOUEN. Nous vous y attendons toujours aussi nombreux.

Séjour à Retzstadt :

Nous nous rendrons à Retzstadt du Jeudi 21 mai au Dimanche 24 mai 2020 : Vous êtes les bienvenus pour nous y accompagner. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour rejoindre cette belle aventure du jumelage et partager de bons moments conviviaux.

Les membres du Comité de Jumelage vous souhaitent : Ein Gutes und Glückliches Jahr 2020

FORUM Foyer Rural de MOUEN ..

Comme les années précédentes les activités ont repris début Septembre. Cette année l'ensemble des sections se porte bien (question effectif). Vous pouvez donc pratiquer les activités suivantes :

Section « Volley-Ball »

L'entraînement a lieu le mardi soir au gymnase de 20h30 à 22h30 et l'équipe participe dans le cadre d'un championnat UFOLEP à un match toutes les 2 semaines en moyenne. Le jeu est mixte (2 femmes minimum par équipe sur le terrain).

Pour tout renseignement sur les inscriptions, les entrainements et le déroulement du championnat vous pouvez contacter : François (02 31 26 63 83)

Section «Badminton »

Toujours 2 créneaux de sports loisirs, le lundi soir au gymnase : 1er groupe de 18h à 20h, puis le 2ème de 20h à 22h.



Venez essayer, nous vous prêtons le matériel afin que vous puissiez tester!

Cette activité comme le Volley Ball, se fait dans le cadre de L'UFOLEP (sport loisirs) et la participation aux tournois est possible pour le badminton.

Contact: Jean-Pierre SAUVEGRAIN (02 31 26 06 69) pour le premier créneau Charlène GOSSELIN (06 89 41 62 02) pour le deuxième créneau.

Depuis trois ans, FORUM facilite l'accès à la salle des associations ou au gymnase, vous pouvez ainsi participer à des ateliers.

Atelier « Art Floral »

Une bonne quinzaine de « futurs(es) fleuristes » se retrouvent ainsi pour bénéficier des conseils d'une professionnelle un samedi matin par mois à la salle des associations. Cette activité a lieu de 10h à 12h avec un thème nouveau à chaque séance.

Pour intégrer l'atelier et connaître les dates, vous pouvez prendre contact avec Monique LOYANT (02 31 26 75 04).





«Fort C' Mouen Runners »

Idem depuis deux ans mais cette fois-ci c'est l'accès au gymnase qui est facilité par Forum. L'atelier d'entrainement pour la course à pied est organisé par Mélaine GOHIN (06 75 95 82 01) où vous pouvez ainsi profiter d'un entraineur sportif. Le groupe sportif s'entraîne tous les jeudis soir au gymnase de 20h15 à 21h30 afin de se préparer à la course à pied. Nous les repérons grâce à leur maillot « Cours Mouen Vite ».

« Cours Mouen Vite »

Un rendez-vous devant le kiosque vous est aussi proposé le dimanche matin à partir de 9h45 pour courir ensemble.

Pour tous renseignements complémentaires : Mélaine GOHIN (06 75 95 82 01)



Union Nationale des Combattants

Section intercommunale de Mouen -Tourville-sur-Odon Mondrainville, Année 2019

Comme chaque année, les membres de l'Union Nationale des Combattants ont rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Cérémonies du 8 mai :

Le mercredi 08 mai, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de chaque commune pour célébrer le 74ème anniversaire de la victoire de 1945 sur l'Allemagne nazie. En présence des personnalités civiles et militaires, une gerbe fut déposée avec l'agréable participation des jeunes.

Cérémonies du 11 novembre :

Le lundi 11 novembre, nous avons célébré le 101ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Après le traditionnel protocole, un vin d'honneur fut offert par la municipalité de Mondrainville.

Assemblée Générale :

Elle s'est tenue le jeudi 21 février à la salle des fêtes de Tourville sur Odon. Deux nouveaux membres ont fait leur entrée. Un repas suivi d'un panier garni clôturaient cette agréable journée.

Décorations :

- M. Pierre Denis et M. Daniel Legrand ont été décorés de la médaille Djebel argent.
- Le 11 novembre, M. Henri Vibert a reçu le titre de reconnaissance de la nation.

Nous remercions nos élus de leur soutien à notre association, de leur présence à ces manifestations du souvenir, ainsi que vous, anonymes qui par votre présence, transmettez ce devoir de mémoire à nos générations futures. Enfin nous rappelons à toutes celles et ceux qui ont servi sous le drapeau français, anciens combattants, OPEX (militaires ayant servi au Tchad, en Irak, en Afghanistan et autres terrains d'opérations), Soldats de France (Hommes ou femmes qui ont effectué leur service national) veuves de guerre, veuves d'anciens combattants et membres sympathisants, désirant grossir les rangs de l'Union Nationale des Combattants et ainsi travailler sur la mémoire, le social et l'humanitaire, qu'ils sont invités à contacter le président de la section. A ce jour l'effectif de la section est de 70 adhérents et est en constante augmentation. C'est aussi le résultat d'un travail de communication ayant pour objectif d'éviter la disparition de l'association et de perpétuer ainsi les valeurs patriotiques et le devoir de mémoire.

> Le président de la section **Lionel Tourgis**

École de Musique LAMIDO

Une classe sur la bonne voix.



La classe de chant et l'ensemble vocal de femmes se sont développés au fil des années à l'école de musique Lamido. En l'espace de 5 ans l'ensemble vocal est passé de cinq femmes à une vingtaine avec un répertoire des plus variés qui l'a conduit à chanter aussi bien de la musique ancienne accompagnée par des instruments baroques que de la musique contemporaine écrite pour ensembles vocaux!

On pourra l'entendre en mars 2020 dans un programme romantique, Schubert / Rheinberger où pour l'occasion un choeur d'hommes se joindra à lui ainsi qu'un ensemble à cordes professionnel. Les chanteuses de cette formation, en grande majorité, sont formées vocalement soit au sein même de l'école de musique soit auprès de professeurs de la région. La classe de chant en l'espace de 5 ans est passé de 15 élèves à 31 cette année, enfants, adolescents et adultes de tous horizons et où la grande majorité vient travailler sa voix dans le but d'aborder le répertoire lyrique tous styles confondus, baroque, classique, romantique, XXème et contemporain, oratorio, opéra, lied et mélodie.

Trois auditions ponctuent l'année. Elles permettent de partager avec le public le travail effectué durant les cours et ainsi se confronter au regard extérieur toujours dans la bienveillance. Lors de la prochaine audition, les élèves seront accompagnés pour la partie baroque d'un clavecin et d'une viole de gambe, ce qui permettra d'aborder le répertoire ancien avec un peu plus d'authenticité.

Le chant est ouvert à toute personne désireuse de découvrir sa voix et n'est pas réservée à une catégorie.

Fabrice Pénin, Professeur de chant de l'école de musique Lamido (www.lamido.fr)

Tennis Club Orne-Odon - TC20

45, route de Fontaine • 14210 Baron-Sur-Odon

Tél.: 06 67 05 14 75 • e-mail: bureau.tc2o@gmail.com

https://tc2o.wordpress.com • Facebook : https://www.facebook.com/tennisorneodon



Affilié à la Fédération Française de Tennis, le Tennis Club Orne-Odon accueille chaque année environ 130 adhérents. Au cœur de son activité se trouve l'école de tennis avec une centaine d'adhérents, dont 80 jeunes, prenant des cours. Quels que soient votre âge et votre niveau en tennis, le club saura vous proposer la formule pour vous permettre de s'amuser, d'apprendre ou de se perfectionner.

Nous vous proposons trois approches de ce sport : l'école de tennis, le tennis loisir et la compétition :

- Forte de trois moniteurs diplômés et de haut niveau, l'école de tennis accueille enfants, adolescents et adultes dans les gymnases d'Evrecy, Fontaine-Etoupefour et Mouen. 21 créneaux de cours hebdomadaires sont proposés pour répondre aux attentes de tous.
- Le tennis loisir, c'est la possibilité de s'inscrire au club pour accéder aux courts de tennis du club pour pratiquer son sport. Les courts sont situés à Evrecy (deux terrains), Baron sur Odon (un terrain refait cette année), et Fontaine Etoupefour (deux terrains).
- Être adhérent au club, c'est aussi la possibilité de participer à des compétitions adaptées à son niveau : tournois internes homologués FFT, championnats par équipes jeunes et adultes, les Raquettes FFT (tournoi féminin) mais aussi les championnats individuels départementaux.

En plus des participations de nos équipes aux différents championnats régionaux, la vie du club sera ponctuée par quelques évènements majeurs :

- La journée de l'école de tennis pour nos plus jeunes membres le au mois de janvier 2020 : tests de niveau et démonstration de tennis par les professeurs.
- La soirée dansante autour d'un couscous, pour soutenir nos actions, le 8 février 2020.
- La fête nationale du tennis, sous l'égide de la FFT pendant Roland-Garros, début juin 2020 : pour découvrir le tennis avant la saison suivante.

Le tennis vous intéresse, vous intrigue, vous démange ? Alors n'hésitez plus, inscription sur https://tc2o.wordpress.com/inscriptions-2019-2020/

Composition du bureau :

- Michel Delaunay, président Christophe Lemoine, vice-président
- Bruno Millan, secrétaire Nathalie Chatel, trésorière



La communauté urbaine Caen la Mer Normandie c'est:

- 47 communes
- 265 000 habitants
- 142 000 emplois
- 25 500 établissements
- 30 000 étudiants.

Président : Joël Bruneau, Maire de Caen

Sectorisation voirie

Le secteur des six communes : Bretteville s/Odon, Eterville, Louvigny, Mouen, Tourville s/Odon et Verson s'est mis en place, des réunions ont lieu régulièrement afin de progresser sur la mise en commun des budgets et matériels.

Déchèterie communautaire

Rappel horaires déchèterie

Parc d'activités - 30 rue Verte à Mouen Tél.: 06 33 23 22 88

HORAIRES BASSE SAISON

du 1er novembre au 28 février : lundi, mercredi, vendredi: 9h00-12 h00 et 14h00-17h30 mardi, jeudi : 14h00-17h30 fermée le matin

samedi: 9h00-12h30

et 13h30-17h30 (uniquement les particuliers)

• HORAIRES HAUTE SAISON

du 1er mars au 31 octobre : lundi, mercredi, vendredi : 9h00-12 h00 et 14h00-18h00 mardi, jeudi: 14h00-18h00

fermée le matin samedi: 9h00-12h30

et 13h30-18h00 (uniquement les particuliers)

Ordures ménagères Déchets verts Jours de collectes

- mercredi : bac gris
- jeudi : sac jaune
- Jours fériés : suivre les indications du
- Ne mettre ces contenants que la veille au soir de leur enlèvement
- Ne pas mettre son sac jaune le même jour que le bac gris.

Objets encombrants sur appel

La Communauté urbaine a mis en place un service de collecte à domicile réservé

- aux personnes âgées de 75 ans et plus
- aux personnes à mobilité réduite Information DECHETS MENAGERS:

02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Caenlamer

Informations

La communauté urbaine Caen la Mer Normandie

CAEN LA MER - 16, rue Rosa Parks CS 52700 - 14027 CAEN Cedex 9 www.caenlamer.fr - Tél.: 02 31 39 40 00 du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.

COMPETENCES

Aménagement de l'espace communautaire :

Voirie et entretien d'espaces verts - Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Schéma de cohérence territoriale (SCoT) - Opérations d'aménagements dont la constitution de réserves.

Développement économique :

Zones d'activités - Actions de développement économique Soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur.

Animation du territoire :

Promotion touristique et office du tourisme - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels ou sportifs, déclarés d'intérêt communautaire.

Services d'intérêt collectif:

Eau et assainissement - Energies, réseaux de chaleur, concession des réseaux de gaz et d'électricité - Création ou extension de cimetières et crématoriums - Collecte et gestion des déchets ménagers - Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores - Contribution à la transition énergétique.

Déplacements et mobilité:

Plan de déplacements urbains - Transports en commun - mobilités douces.

Habitat et politique de la ville :

Programme local de l'habitat et amélioration de l'habitat - Accueil des gens du voyage Dispositif de développement urbain.

Conteneurs verres

- Place Pierre Herbet
- Plateforme rue P. Castel
- Rue Mozart
- · Rue du Stade
- Chemin des Carrières

Collecteur vêtements

• Chemin des Carrières

Mission locale Caen la Mer

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous vous posez des questions sur l'emploi ? La formation ? La mobilité ? La santé ? Elle est présente à Mouen, en mairie, sur rendez-vous au 02 31 46 21 46 • accueil@mlbn.fr

Urbanisme

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté urbaine Caen la Mer est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme (et documents en tenant lieu).

Caen la Mer prépare la mise en étude et la mise en œuvre du futur PLU-i (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui couvrira l'ensemble du territoire, et qui verra son achèvement au terme d'environ 6 années de travaux.

Eau du bassin Caennais

Parmi les axes stratégiques d'Eau du bassin caennais, la préservation de la ressource en eau occupe une place importante. Qu'elles soient orientées vers les collectivités, le monde agricole ou les particuliers, les actions du syndicat poursuivent un seul et même objectif: sensibiliser pour préserver au mieux la ressource en eau. Cette sensibilisation prend différentes formes (organisation de journée techniques, animations scolaires, participation à des événements grand public ...). Eau du bassin caennais a ainsi souhaité s'associer à la JME pour marquer les esprits au travers d'une campagne de communica-

Des solutions existent :

tion grand public.

www.eau-bassin-caennais.fr

Parce que la protection de la ressource en eau est l'affaire de tous.







Environnement

ESPACE SANS TABAC

Ce label développé par la Ligue contre le cancer en partenariat avec les communes, propose des espaces publics extérieurs qui sont, jusqu'à présent, non soumis à l'**interdiction de fumer**. Désormais, le tabac sera interdit dans ces espaces labellisés.

Objectifs de ces « Espaces sans tabac »

- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes ;
- Eliminer l'exposition au tabagisme passif,
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes
- Dénormaliser le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

Lieux retenus par la commune et faisant l'objet d'un arrêté municipal :

- Place Jean Cojan
- Jardin des Sens
- Devant les écoles
- Stade

Le lundi 2 décembre, Madame le Maire a signé la convention « Espace sans tabac » en présence de Marie thérèse ROULLÉ-LIBÉREAU, présidente du Comité du Calvados de la Lique contre le Cancer.



BRUITS DE VOISINAGE

De trop nombreuses personnes ne respectent pas les heures de tonte et l'utilisation d'engins à moteur. Aussi afin de préserver la tranquillité, voici un bref rappel des règles. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore - tels que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués qu'à certaines heures :

Travaux sonores autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



ANIMAUX DOMESTIQUES



Vous avez un animal ? Vous l'aimez ? Faites-le aimer par tous. La divagation des chats, chiens, les nuisances sonores provoquées par des aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens. Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre animal.

Nous sommes souvent confrontés à des animaux domestiques laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec les risques que cela peut engendrer. Tenez-le en laisse.

Rappel : vous devez déclarer en mairie votre chien classé en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

TRANSITION ENERGETIQUE



Vous souhaitez produire votre énergie solaire,

tapez soleil14.fr sur internet ou tel : 09 87 67 23 84

et laissez-vous guider.

Une solution simple et gratuite, accessible à tous les habitants et professionnels du département. Opération réalisée en partenariat avec le SDEC ENERGIE.

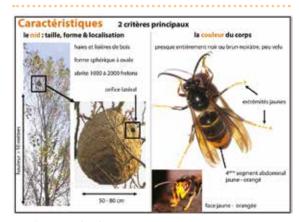
En bordure des voies publiques,

il est obligatoire d'élaguer ses haies, arbres ou arbustes et ce, à l'aplomb de la voie. Hélas beaucoup de haies gênent le passage des piétons, bus et ramassage des ordures ménagères. A défaut, ces travaux peuvent être commandés par la mairie et facturés aux propriétaires.

Il est également obligatoire d'entretenir son terrain en zone d'habitations.

Stationnement:

Le stationnement des véhicules sur les espaces verts publics, trottoirs, voies piétonnes est interdit. Respectons le travail des employés de voirie.



Frelons asiatiques:

espèce invasive et dangereuse, les nids de frelons se multiplient sur notre commune. Surveillez vos haies, les nids de printemps se font souvent à hauteur d'homme ; nous en trouvons également dans les habitations. Surtout, ne les détruisez pas vous-mêmes, venez les déclarer en mairie, nous ferons le nécessaire près de la FREDON avec laquelle nous avons une convention et participation financière du département.



Brûlages:

il est rappelé que tous les brûlages sont interdits sur l'ensemble du territoire de la commune (arrêté du 06.03.2014).











Vie pratique



CARTE D'IDENTITE:

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationale d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte. Attention ! Certains pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée.

Les cartes d'identité des mineurs ne sont pas concernées par cette disposition.

Démarches pour obtenir une carte d'identité et passeport :

Sur rendez-vous dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil pour titres électroniques sécurisés.

Les communes les plus proches de Mouen, sont : Verson, Evrecy et Caen. Attention, les délais sont parfois assez longs et uniquement sur rendez-vous.

Validité CNI

- 15 ans pour un adulte
- 10 ans pour un mineur

Validité passeport

- 10 ans pour un adulte
- 5 ans pour un mineur

Pièces à fournir :

- Justificatif d'identité : CNI et ou passeport
- Copie intégrale d'acte de naissance : original de moins de 3 mois
 - s'il s'agit d'une première demande
 - en cas de perte ou de vol
 - si le titre d'identité présenté est trop ancien
- 2 photos d'identité datant de moins de 6 mois, au format imposé
- 1 justificatif de domicile : original, de moins d'un an
- Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur.



PACS:

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement du PACS se fait à la mairie du lieu de résidence commune du couple (non plus au tribunal d'instance) ou auprès d'un notaire.

Constitution d'un dossier : en mairie ou sur www.service-public.fr



AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE:

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'autorité parentale doit être muni en plus d'une carte d'identité ou passeport, d'une autorisation de sortie de territoire.

Formulaire sur www.service-public.fr

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire. Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES:

Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les usagers peuvent utiliser la démarche en ligne pour adresser leurs demandes d'inscriptions sur la liste électorale. Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales.



Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.



À savoir : pour pouvoir voter lors des <u>Elections Municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 (sauf circonstances particulières).</u>



RBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE **DÉCLARATION DE TRAVAUX:**

Les demandes doivent être déposées en mairie en nombre suffisant. Les dossiers sont transmis au service instructeur et Bâtiments de France si vous vous trouvez dans le périmètre de l'Eglise.

Rappel : Il est formellement interdit de s'adresser directement au service instructeur.

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme doit l'afficher sur son terrain, visible de la rue, pendant toute la durée des travaux.

Cet affichage obligatoire pendant 2 mois sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme. Ce n'est qu'à l'expiration de ces 2 mois que les travaux peuvent être entrepris. Le bénéficiaire doit adresser l'imprimé en mairie « déclaration ouverture de chantier »

A la fin des travaux, le bénéficiaire doit faire une déclaration de fin de travaux en mairie.

Clôtures : sur la voie publique, elles doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux et être conformes au règlement du PLU ou du lotissement.



J'AI LA FIBRE!

Comment se raccorder à la fibre ?

- 1 je vérifie mon éligibilité
- 2 je choisis mon opérateur fibre
- 3 Covage me raccorde à la fibre

Courriel: fibre@calvados.fr



REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

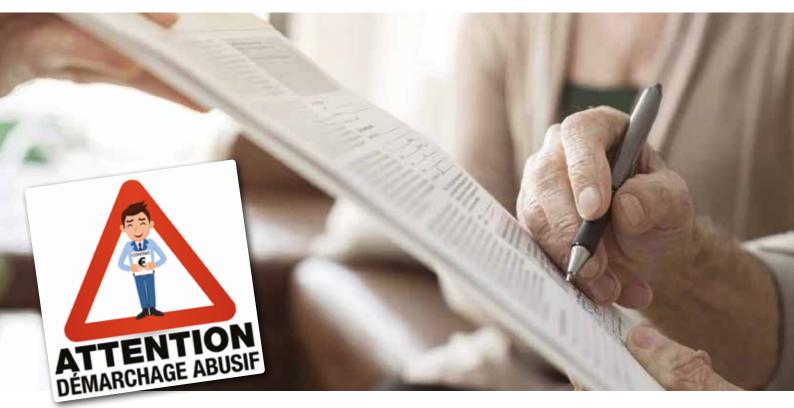
Règlement Européen

Le RGPD est entré en vigueur le 28 mai 2018. Pour notre commune, les différentes étapes ont été confiées au SMICO.

Avec le RGPD, les déclarations à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) sont supprimées. En contrepartie, les collectivités doivent s'assurer que leurs fichiers et services numériques sont conformes au RGPD, et ce, de façon active et en continu.

Ceci nécessite de tenir à jour une documentation des actions menées afin de pouvoir démontrer sa mise en conformité, par exemple en cas de contrôle de la CNIL.





Démarchage abusif : soyez prudents !



Faux agents municipaux, EDF ou même faux policiers, porte-à-porte, enquêtes téléphoniques : ne vous laissez pas abuser !

Vérification de compteur électrique, vente de calendriers et d'objets divers... Tous les moyens sont bons pour entrer chez vous. Le démarchage abusif est actuellement en recrudescence et vise principalement les personnes âgées.

Le mode opératoire est simple : les démarcheurs se présentent en couple, prétendant être missionnés par la municipalité, ou un service public : EDF, GDF, Police, Assurance Maladie... N'importe quel prétexte est bon pour entrer chez vous, repérer des objets de valeur ou l'endroit où vous ranger votre argent et profiter d'un moment de distraction pour repartir avec le butin.

Pour appuyer leur démarche, certains escrocs n'hésitent pas à se dire mandatés par la municipalité ou tout autre service public. Sachez que la Ville ne procède jamais à du démarchage, que les personnes habilitées à effectuer des sondages pour le compte de services publics disposent d'une carte d'accréditation et qu'une information préalable est faite aux habitants.

Pour vous protéger :

- Eviter de laisser pénétrer les gens chez vous et surtout de leur faire visiter votre domicile pour quel que motif que ce soit.
 Utilisez le viseur optique de la porte («judas»), l'entrebâilleur ou la chaîne de protection
- N'accepter aucun rendez-vous par téléphone à votre domicile sans avoir vérifié le motif exact de la démarche commerciale.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires. Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne signez jamais de contrat, ou de devis le jour même, parlez-en d'abord à votre entourage. Pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.
- Ne jamais remettre sa carte bleue ni son code.
- Contacter la gendarmerie nationale (17).



MEMENTO

COMMUNE DE MOUEN

Superficie: 416 ha - Population: 1588 habitants

Code postal: 14790

1ere circonscription, Député : Fabrice LE VIGOUREUX Sénateurs : Sonia de la PROVÔTÉ, Corinne FERET,

Pascal ALLIZARD

Canton Caen 1, Conseillers Départementaux : Sophie SIMONNET et Ludwig WILLAUME

Communauté urbaine Caen la Mer Normandie :

président : Joël BRUNEAU

MARCHE

Tous les mardis de 16h00 à 20h00, place Jean Cojan.

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Réservation en mairie au 02 31 26 73 98.

Réservation pour un week-end :

- 325 € pour les habitants de Mouen
- 580 € pour les extérieurs.

Carnet d'adresses utiles

CAISSE ALLOCATIONS **FAMILIALES**

Composer: 08 10 25 14 10 8, avenue du 6 Juin - 14000 CAEN

POLE EMPLOI

Composer: 39 49

TRESOR PUBLIC

Trésorerie de Caen Orne et Odon

Composer: 02 31 38 34 00

7. Boulevard Bertrand - 14000 CAEN

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h00 à 16h15

ECOLE MATERNELLE

Composer le 06 07 45 13 90

ECOLE ELEMENTAIRE

Composer le 06 07 45 37 39

GARDERIE PERISCOLAIRE

Composer le 06 47 30 00 38

CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE DU PRE BOCAGE

Composer le 02 31 08 32 70 18 rue Henry-Chéron - 14210 Évrecy

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Composer le 08 11 91 36 46

108, Boulevard Jean MOULIN - 14000 CAEN

FOURRIÈRE ANIMALE

Route de Saint MANVIEU - 14790 VERSON Composer le 02 31 80 73 03

ALLO, SERVICE PUBLIC

Composer le 39 39 - www.service-public.fr

TWISTO

Ligne Bus Verts 32, ligne 22 www.twisto.fr Espace transport 15 rue de Geôle - CS 85323 14053 CAEN Cedex 4 Composer le 02 31 15 55 55

EDF URGENCE

Composer le 09 726 750 14

GAZ URGENCE

Composer le 0 800 47 33 33

SAUR - BRANCHEMENT EAU

Rue des Frères Chappe 14 540 GRENTHEVILLE Composer le 02 14 37 40 00

Urgence: Composer le 02.14.37.40.08

URGENCES

• SAMU Caen : Composer le 15

• Appel d'urgence européen : Composer le 112

• Police secours : Composer le 17

• Gendarmerie Evrecy : Composer le 02 31 08 35 53

Pompiers Caen : Composer le 18

• Allo enfance maltraitée : Composer le 119

Centre Anti-Poison Rennes : Composer le 02 99 59 22 22

SOS Médecin : Composer le 36 24

Urgence pharmacie : Composer le 32 37



DÉFIBRILLATEURS

Les écoles sont équipées d'un défibrillateur portable Un défibrillateur pour la salle polyvalente et un pour le gymnase.

Ces appareils sont mis en place pour sauver des vies, peut-être la vôtre, ne les détériorez pas. La mairie et le stade seront équipés ultérieurement



Message de prévention

MONOXYDE DE CARBONE

Gaz incolore, inodore, toxique et mortel

Les bons conseils – Les bonnes pratiques – Les bons gestes



1ère cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

Les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone



SE PROTEGER: AGIR SUR LES APPAREILS A COMBUSTION

- · Faites contrôler et entretenir vous appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude,
- · Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.

Toute l'année,

- · N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité,
- Ne vous chauffer jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...),
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

SE PROTEGER: AGIR SUR SON COMPORTEMENT

Des pratiques de bon sens,

- · Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicie).
- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de sėjour, chambres, ...).

Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

SE PROTEGER: FAIRE LES BONS GESTES

En cas de soupçon d'intoxication au CO,

- · Premier symptômes :
- Maux de tête
- Vertiges
- Nausées
- Vomissements
- · Aérez immédiatement les locaux,
- Evacuez rapidement les lieux,
- · Appelez les secours :

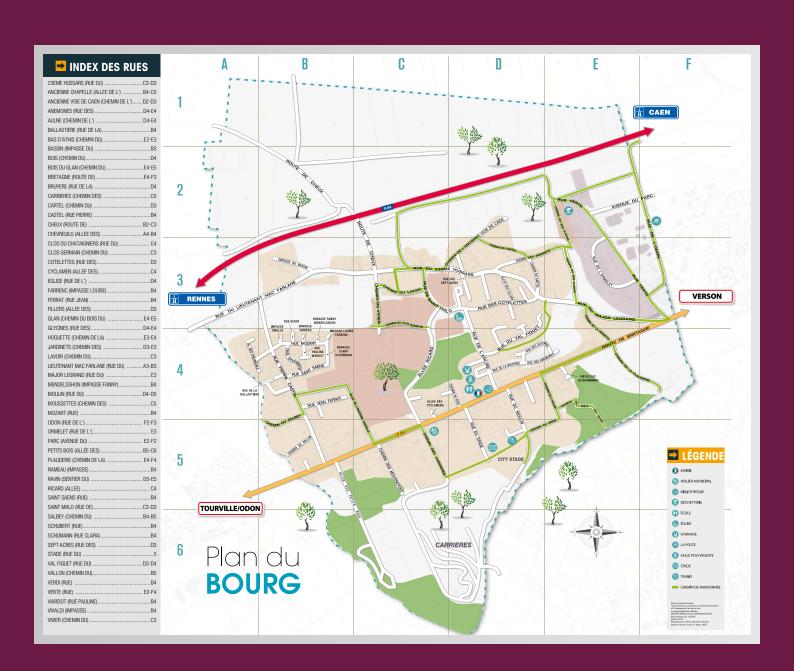




POUR EN SAVOIR PLUS

Le site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur, www.prevention-maison.fr

Le site internet de l'ARS de Normandie avec sa page dédiée à l'environnement intérieur, accessible dans la rubrique « Santé et prévention » au sein de l'onglet « Santé et environnement ». On y retrouve tous les documents de communication et d'information à télécharger : brochures, dépliants, quides, affiches, spots radio, vidéos, www.normandie.ars.sante.fr



Mairie de MOUEN

644, route de Bretagne - 14790 MOUEN
Tél.: 02 31 26 73 98
e-mail: mairiemouen@wanadoo.fr
www.ville-mouen.fr